

**Question Orale – Intervention de M. Thierry GAFFIOT
CM du 27 juin 2016**

Monsieur le Maire,

Depuis plusieurs semaines, des locataires concernés étaient en attente d'explication de l'OPH et du Conseil départemental, à propos d'une nouvelle régularisation de charges de chauffage cette année.

La réponse donnée serait que la SOCCRAM aurait répercuté des régularisations non prévues (réseau de chaleur).

Comment la Ville compte-t-elle intervenir ou est-elle intervenue pour que ces locataires ne soient pas pénalisés ?

Je vous remercie d'apporter des éléments de réponse à cette interrogation très tardive.

Veillez agréer mes salutations respectueuses.

T.Gaffiot
Conseiller municipal